

# Guilde Des Doctorants - Newsletter n° 16

6 janvier 2005

<http://guilde.jeunes-chercheurs.org/>

## Sommaire

- [1. Actualités de la Guilde](#)
  - [Bonne année 2005](#)
  - [Offres d'emploi proposées par la Guilde Des Doctorants](#)
- [2. Actualités du monde de la recherche](#)
  - [De A à Z : le journal de suivi des États Généraux](#)
  - [États Généraux de la recherche : le livre !](#)
  - [Election à la présidence de la Conférence des Présidents d'Universités](#)
- [3. Actualités des associations](#)
- [4. Agenda, annonces](#)
  - [Dates des différentes campagnes de recrutement dans les EPST en 2005](#)
  - [IPROB - Qualification Professionnelle aux Bio-industries dédiée aux docteurs en Sciences de la Vie](#)
  - [Les lauréats de la 1ère édition du prix du magazine "La Recherche"](#)
  - [Séminaire "Création d'entreprise et transfert de technologies" - 18 janvier 2005](#)
  - [Colloque "Féminin/masculin : Mythes scientifiques et idéologie" - 5 février 2005](#)
  - [Sénat - Journée "Tremplin Recherche" - 8 février 2005](#)
  - [Fondation Charles de Gaulle - Bourses de recherche 2005](#)
  - [Journées nationales du réseau doctoral en microélectronique \(JNRDM 2005\)](#)
- [5. Presse](#)
  - [La revue de presse du mouvement "Sauvons La Recherche"](#)
  - [Le Monde - 16/12/2004 - La future loi d'orientation ne devrait pas bousculer l'organisation actuelle](#)
  - [Le Monde - 16/12/2004 - Recherche : la mise en garde des présidents d'université](#)
  - [Etats-Unis : les doctorants veulent être reconnus comme des travailleurs](#)

## 1. Actualités de la Guilde

### Bonne année 2005 !

Toute l'équipe de la Guilde Des Doctorants se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2005 !

Souhaitons que 2005 soit une année plus « calme » pour le monde de la recherche et de l'enseignement supérieur, même si 2004 nous a donné l'occasion à travers les États Généraux de produire un travail de d'analyse et de propositions très important pour le futur. Mais tant que le projet de Loi d'Orientation et de Programmation ne sera pas rendu public, la vigilance reste de mise.

Pour la Guilde, après une année 2004 de transition - renouvellement des membres de l'association, changement d'hébergeur, nous souhaitons en 2005 effectuer une refonte du site Web et faire évoluer nos différents outils. Nous sommes toujours

prêts à accueillir les personnes souhaitant s'impliquer dans nos projets !

Bruno Bost, président de la Guilde Des Doctorants.

### **Offres d'emploi proposées par la Guilde Des Doctorants**

<http://guilde.jeunes-chercheurs.org/gsl-emplois/>

À ce jour, 38 offres d'emplois, dont

- Emplois en entreprise (CDD+CDI) : 8
- Thèses financées : 14
- CDD chercheur, postdocs : 12

N'hésitez pas à proposer vos offres d'emploi de niveau doctoral, ou vos propositions de thèses financées.

Contact : [emplois@gdd.jeunes-chercheurs.org](mailto:emplois@gdd.jeunes-chercheurs.org)

## **2. Actualités du monde la recherche**

### **De A à Z : le journal de suivi des États Généraux**

Dans cette période de suite des États Généraux, afin de permettre la circulation des informations, de rompre l'isolement des personnels faisant face à des bouleversements de tous ordres, tant dans l'organisation de la recherche et de l'enseignement supérieur que dans ses structures locales, SLR met en ligne sur son site un journal de suivi des EG :

[http://recherche-en-danger.apinc.org/article.php3?id\\_article=1031](http://recherche-en-danger.apinc.org/article.php3?id_article=1031)

En 26 sections (de A à Z), ce journal fait le tour des initiatives de restructuration qui ont surgies dès la fin des Assises de Grenoble.

### **États Généraux de la recherche : le livre !**

Jusqu'au 6 janvier 2005, profiter du tarif de souscription (17 € au lieu du prix public de 23 euros à partir du 7 janvier 2005), pour commander en ligne le livre des États-Généraux :

<http://www.tallandier.com/slr/>

Ce livre contient naturellement le rapport des États-Généraux, mais il va bien au-delà. Il est introduit par trois articles sur l'histoire de la politique de recherche depuis le milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, et sur le rôle joué par Internet dans la construction des États Généraux. Par ailleurs, il contient les actes des Assises Nationales de Grenoble, avec en particulier les textes complets des interventions des ministres, des personnalités du monde politique et du monde scientifique. Cet ouvrage comporte également 16 illustrations réalisées par l'excellent dessinateur Cled'12 durant les assises.

### **Élection à la présidence de la Conférence des Présidents d'Universités**

Yannick Vallée, président de l'université Grenoble-I Joseph-Fourier, a été élu 1<sup>er</sup> vice-président de la CPU avec 71 voix contre 25 pour Nicole Le Querler, présidente de l'université de Caen Basse-Normandie.

NB : le président de la CPU n'est autre que le ministre de l'éducation nationale, donc de fait, le 1<sup>er</sup> vice-président dirige la CPU

Bernard Bosredon, président de l'université Paris-III Sorbonne-Nouvelle, a été élu 2<sup>ème</sup> vice-président et Richard Lioger, président de l'université de Metz, 3<sup>ème</sup> vice-président.

Aux présidences des commissions, ont été élus :

Commission recherche : Bernard CARRIERE Université Louis Pasteur - Strasbourg 1  
Commission des moyens et personnels : Nicole LE QUERLER Université de Caen - Basse-Normandie  
Commission relations extérieures : Olivier AUDEOUD Université de Paris X Nanterre  
Commission vie de l'étudiant : François MOURET Université Rennes 2 - Haute Bretagne

Commission pédagogie : Domitien DEBOUZIE Université Claude Bernard - Lyon 1  
Commission règlement et législation : Jacques BOURDON Université de Paul Cézanne - Aix-Marseille 3

### 3. Actualités des associations

### 4. Agenda, annonces

#### Dates des différentes campagnes de recrutement dans les EPST en 2005

Toutes les infos sur notre site : <http://guilde.jeunes-chercheurs.org/Public/>

**CNRS** : Dépôt des candidatures au plus tard le 12 janvier 2005 à 16 heures (candidature en ligne), ou le 12 janvier 2005 à minuit, cachet de la poste faisant foi (candidature par courrier).

**INSERM** : Ouverture le 15 décembre 2004. Retrait des dossiers en ligne jusqu'au 14 janvier 2005. Dépôt des candidatures jusqu'au 17 janvier 2005.

**INRA** : Ouverture début janvier 2005, clôture fin février 2005. La phase d'admissibilité et les épreuves d'admission auront lieu aux mois d'avril et mai 2005.

**IRD** : Retrait des dossier jusqu'au 14 janvier 2005. Dépôt des candidatures jusqu'au 17 janvier 2005.

**CEMAGREF** : Retrait des dossier en ligne jusqu'au 24 janvier 2005 à 17 heures. Dépôt des candidatures au plus tard le 31 janvier 2005 minuit, cachet de la poste faisant foi.

#### **IPROB - Qualification Professionnelle aux Bio-industries dédiée aux docteurs en Sciences de la Vie**

Début 2005 - formation sur 6 mois

Cette session de formation (ESSEP 8) a pour double finalité de répondre aux besoins en recrutement des industriels de la biotechnologie, et aux attentes en termes de formation complémentaire des biologistes motivés par une carrière dans ce secteur. ESSEP 8 est l'évolution post-doctorale du Diplôme Universitaire d'Ouverture Professionnelle aux Bio-industries dédié aux doctorants en Sciences de la Vie organisé par l'IPROB et l'université Claude Bernard Lyon 1.

Fondée sur un programme de formation professionnelle modulaire, elle est composée de 10 semaines de formation intensive en centre, et de 4 mois de mission en entreprise. Cette session accueillera 20 participants.

Vous trouverez un descriptif détaillé de cette formation sur la rubrique dédiée du site de l'IPROB :

[http://www.iprob.org/rubrique.php3?id\\_rubrique=17](http://www.iprob.org/rubrique.php3?id_rubrique=17)

#### **Les lauréats de la 1ère édition du prix du magazine "La Recherche"**

Le prix attribué dans chacune des 4 mentions est de 10 000 euros.

Mention "environnement" : Alain Olivier du département de phytologie de l'université de Laval au Québec, pour son travail consacré à l'agroforesterie des zones tropicales.

Mention "mobilités" : une équipe de jeunes chercheurs appartenant à 3 laboratoires (Laboratoire de Photonique Quantique et Moléculaire de Cachan, Laboratoire Charles Fabry de l'Institut d'Optique d'Orsay, Service Théorie de l'Information de l'Ecole Polytechnique de Bruxelles) pour leur travail consacré à la cryptographie quantique.

Mention "santé humaine" : équipe du professeur Francis Eustache de l'UMR Université de Caen/Inserm E0218, pour son travail en neuropsychologie et neuroanatomie fonctionnelle de la mémoire humaine.

Mention "prix du ministère" : une équipe de 8 chercheurs issus du centre de recherche Paul Pascal de Bordeaux et du laboratoire de Physique des Solides d'Orsay, pour leurs travaux sur les fibres de nanotubes de carbone.

Tous les détails sur le Web : <http://www.larecherche.fr/special/prixlr/index.html>

### **Séminaire "Création d'entreprise et transfert de technologies" - 18 janvier 2005**

Le Bureau des études statistiques sur la recherche organise un cycle annuel de 4 conférences dont l'objectif est de contribuer aux échanges entre chercheurs en économie de la R&D et de l'innovation et les praticiens des politiques scientifiques et technologiques.

Le séminaire du 18 Janvier 2005 portera sur le thème : "création d'entreprise et transfert de technologies", avec au programme :  
14h30-15h40 - Sandrine Emin (Université d'Angers), "Les chercheurs publics en sciences dures et la création d'entreprise".  
16h00 - 17h10 - Jean-Michel Dalle (Université Paris 6), "Les incubateurs au sein du système français de transfert de technologie".

Lieu : ministère de la recherche, 1 rue Descartes, 75005 Paris - Amphithéâtre Strourdzé

Contact : [reperes@education.gouv.fr](mailto:reperes@education.gouv.fr)

Invitation et informations détaillées sur le Web :

<http://cisad.adc.education.fr/reperes/telechar/sem13/sem13.pdf>

### **Colloque "Féminin/masculin : Mythes scientifiques et idéologie" - 5 février 2005**

L'Association Française des Femmes Diplômées des Universités (AFFDU) et l'Association Femmes et Sciences organisent, le samedi 5 février 2005, un colloque sur le thème : "Féminin/masculin : Mythes scientifiques et idéologie".

Lieu : École Spéciale des Travaux Publics - 57, Boulevard St-Germain, 75005 Paris

Avec des exposés scientifiques de Geneviève Fraisse (CNRS), Maurice Godelier (EHESS), Catherine Vidal (Institut Pasteur/CEA), Pascal Picq (Collège de France), Joëlle Wiels (Institut Gustave Roussy), Evelyne Peyre (CNRS, Museum), Sabine Prokhoris, Gaïd Le Maner-Idrissi (Université de Rennes II), Michèle Ferrand (CNRS, INED) ; et un débat sur "Le retour du déterminisme biologique, causes et conséquences", animé par Dorothee Benoit-Browaeyns, avec Bernard Andrieu (Université Nancy II), Yves Burnod (INSERM), Pierre Clément (Université Lyon I), Michel Imbert (CNRS), Catherine Labrusse (Université Paris I).

Inscription (gratuite) avant le 21 janvier 2005, soit par courrier électronique ([affdu@club-internet.fr](mailto:affdu@club-internet.fr)), soit par courrier postal, en imprimant le volet correspondant du programme (cf. lien ci-dessous) et en l'envoyant à l'AFFDU, 4 rue de Chevreuse, 75006 Paris.

Programme sur le Web : <http://www.int-evry.fr/affdu/FeminiMasculin2dec04.pdf>

### **Sénat - Journée "Tremplin Recherche" - 8 février 2005**

La présidence du Sénat organise pour la première fois une journée "Tremplin Recherche" visant à favoriser les échanges entre le monde de la recherche et celui de l'entreprise.

Cette journée exceptionnelle rassemblera des chercheurs, des universitaires, des entreprises, des investisseurs, des politiques et des administrations.

La journée sera consacrée à des tables rondes (le matin), à des témoignages de chercheurs (l'après-midi) et à un espace d'exposition permettant aux chercheurs et aux universitaires de mettre en valeur leur projets.

Christian Poncelet, Président du Sénat souhaite qu'à cette occasion Tremplin Recherche sensibilise les sénateurs et tous les acteurs du monde politique aux problématiques spécifiques de la recherche en France.

De plus amples informations sont disponibles à l'adresse : <http://www.tremplin-recherche.senat.fr>

### **Fondation Charles de Gaulle - Bourses de recherche 2005**

La Fondation Charles de Gaulle, reconnue d'utilité publique, lance pour la deuxième année consécutive, un appel à candidatures pour 4 bourses de recherche d'un montant de 10.000 Euros chacune. Le thème retenu pour l'année 2005 est « Recherche fondamentale et industrie en 2005 ».

Ces bourses sont destinées à récompenser tout chercheur francophone né après le 1er janvier 1965, quelle que soit sa discipline.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard le 15 mars 2005.

Plus d'informations sur le Web :  
[http://www.charles-de-gaule.org/article.php3?id\\_article=981](http://www.charles-de-gaule.org/article.php3?id_article=981)

### **Journées nationales du réseau doctoral en microélectronique (JNRDM 2005)**

Du 10 au 12 mai 2005 auront lieu les huitièmes journées nationales du réseau doctoral en microélectronique (JNRDM 2005). Cette conférence se déroule sur 3 jours. Elle est organisée par et pour des doctorants. C'est l'occasion de présenter ses travaux de recherche oralement ou sous forme de poster.

Pour en savoir plus, voir le site [www.inrdm.org](http://www.inrdm.org), vous trouverez les infos sur les thèmes concernés, les dates de soumission et les contacts (pour toutes questions).

## **5. Presse**

### **La revue de presse du mouvement "Sauvons La Recherche"**

Une revue de presse, très complète est disponible sur le site :

[http://recherche-en-danger.apinc.org/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://recherche-en-danger.apinc.org/rubrique.php3?id_rubrique=1)

### **Le Monde - 16/12/2004 - La future loi d'orientation ne devrait pas bousculer l'organisation actuelle**

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3226,36-391112,0.html>

Dans cet article, il apparaît que la LOP ne devrait pas trop s'éloigner des propositions des Etats Généraux... Mais il faudra bien entendu juger sur pièce lors de sa présentation officielle ! Restons vigilants !

Extraits commentés :

Les équilibres entre les principaux acteurs publics (universités, grandes écoles et organismes) seraient maintenus. Des "pôles de recherche et d'enseignement supérieur" (PRES, demandés par les Etats Généraux) seront créés pour inciter les universités, les grandes écoles et les organismes à se rapprocher.

L'idée de la création d'un Haut Conseil de la science est également conservée, la forme restant à définir. Sur l'évaluation, le gouvernement souhaite plutôt une "agence d'accréditation" qu'une couche supplémentaire dans le dispositif d'évaluation. Elle serait chargée de rapprocher progressivement les modalités d'évaluation des personnels, des équipes de recherche et des projets chez les différents opérateurs de recherche.

Sur le volet financier, il est prévu de renforcer la part des crédits sur projets par rapport à celle des crédits "récurrents", ce qui va totalement à l'encontre de ce qui a été demandé dans les Etats Généraux !! Ces crédits sur projets seront répartis par l'Agence nationale de la recherche, GIP qui sera créé le 1er janvier 2005, et dont la forme est totalement orthogonale à celle du CoFIPS proposé par les Etats Généraux !

Au rayon emploi, un programme pluriannuel de recrutement de chercheurs et d'enseignants-chercheurs sera mis en place, dont les modalités restent à définir. On peut donc espérer plus de lisibilité sur les possibilités d'emploi dans le secteur public pour les futurs docteurs. Retour en arrière sur les contrats de chercheurs associés : ce seront des CDD de 2 ou 3 ans, et pas 5 ans comme François Fillon l'avait annoncé dans l'émission "100 minutes pour convaincre". La réaction de la communauté scientifique face à cette annonce avait été vive : cela a semblé-t-il porté ses fruits ! Il faut donc rester sur le qui-vive...

Concernant les enseignants-chercheurs et chercheur, pas de statut unique, mais plus de souplesse dans la gestion des carrières... Reste à savoir comment cela se concrétisera. On sait en tous cas que les maîtres de conférence nouvellement recrutés pourront bénéficier de décharges d'enseignement.

Enfin, le gouvernement ne souhaite pas intégrer dans la LOP des éléments sur la modernisation des universités, qui avait commencé à être abordé par Luc Ferry. Dans l'entourage du ministre, on considère que "la question centrale n'est pas, aujourd'hui, celle de la gouvernance des universités"... Pourra-t-on améliorer le

système de recherche publique en France sans aller voir du côté des universités ?...

### **Le Monde - 16/12/2004 - Recherche : la mise en garde des présidents d'université**

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3226,36-391111,0.html>

Entretien avec Michel Laurent (ancien 1er vice-président de la Conférence des Présidents d'Universités, remplacé par Yannick Vallée depuis les élections du 16/12 - cf. rubrique "actualités de la recherche"), où l'on peut lire que la CPU est en désaccord avec les propositions des États Généraux et les orientations envisagées par le gouvernement pour la Loi d'Orientation et de Programmation (cf. autre article du Monde dans cette revue de presse). Alors que les EG et le gouvernement envisage une réforme à partir de l'organisation actuelle (universités et organismes séparés), la CPU souhaite une intégration des universités et des organismes de recherche, ce qui revient - sans que ce soit dit - à une dilution des organismes dans les universités. Selon Michel Laurent, le maintien de la séparation universités/organismes viendrait du fait que notre pays vivrait avec l'idée qu'il y a deux France académiques, l'une qui enseigne, l'autre qui fait de la recherche...

Il souhaite la mise en place d'un statut unique pour les chercheurs et enseignants-chercheurs, projet que la communauté a refusé au cours des États Généraux (pour diverses raisons), sous la forme dans un premier temps d'une expérimentation pour les nouveaux enseignants-chercheurs pour avoir une plus grande souplesse entre les activités de recherche et d'enseignement, afin de "faire disparaître les résistances".

L'argument donné pour convaincre de la pertinence du statut unique montre une vision assez binaire des activités des personnels de recherche et d'enseignement supérieur : "un universitaire doit pouvoir se concentrer sur la recherche pendant qu'il est le plus productif ; et un chercheur doit pouvoir enseigner, ne serait-ce que pour pouvoir trouver de bons étudiants en thèse". Si on traduit :

- les jeunes enseignants-chercheurs ("productifs", les collègues plus anciens apprécieront...) doivent faire de la recherche !
- les "vieux" enseignants-chercheurs doivent enseigner, car plus assez "productifs" pour la recherche !
- les chercheurs doivent enseigner pour pouvoir recruter leurs futurs doctorants, chair à canon essentielle pour faire tourner leurs labos ! Gageons qu'avec cette vision de ce que sont les métiers de chercheur et d'enseignant-chercheur, le système public de recherche et d'enseignement supérieur est sur la bonne voie...

Les jeunes enseignants-chercheurs ne pourraient-ils pas mettre à profit leur productivité supérieure pour porter des projets pédagogiques innovants dans les universités ? Les chercheurs ne pourraient-ils pas souhaiter enseigner simplement parce que cette activité leur plaît, leur permet de s'épanouir professionnellement ?

À l'heure où les États Généraux ont produit une réflexion poussée sur les métiers de la recherche et de l'enseignement, sur la diversité des activités, sur la gestion des carrières, une telle vision semble surgir d'un autre siècle. Espérons que la future équipe dirigeante de la CPU saura traiter de manière moins binaire une question aussi complexe...

### **États-Unis : les doctorants veulent être reconnus comme des travailleurs**

Les doctorants américains employés comme *research assistants* ou *teaching assistants* au sein des universités privées américaines sont engagés dans un processus visant à faire reconnaître leurs organisations comme des syndicats officiels.

Selon la législation américaine, cela passe par l'aval d'un « conseil national des relations du travail » (le *National Labor Relations Board* ou NLRB). Il y a quatre ans, sous l'administration Clinton, les doctorants de la New York University avaient reçu un tel avis favorable, ce qui avait d'ailleurs suscité une certaine hostilité dans les directions de plusieurs universités privées.

Plus récemment, une nouvelle décision du NLRB est allée à l'encontre de la première en refusant la possibilité aux doctorants de Brown University de se constituer en syndicat. Les membres du conseil ont ainsi refusé de reconnaître les doctorants en question comme des travailleurs, bien qu'ils soient rémunérés par l'université.

Les organisations américaines de doctorants, regroupées au sein de la *Coalition of Graduate Employee Unions* (CGEU) ne perdent toutefois pas espoir, et ont d'ailleurs récemment reçu le soutien de l'association américaine des professeurs d'université

(AAUP) !

Pour plus d'informations :

- site de la CGEU : <http://www.cgeu.org/>
- site de l'AAUP : <http://www.aaup.org/newsroom/press/2004/gradrights.htm>
- articles dans The Scientist :  
<http://www.biomedcentral.com/news/20041221/02>  
<http://www.biomedcentral.com/news/20040726/01>

---

Les informations disponibles sur cette newsletter sont le fruit d'un travail collectif. Elles sont librement utilisables dans un cadre non commercial, à condition que vous fassiez mention de leur origine et que vous respectiez les termes de la licence pour documents libres (LDL).

<http://guilde.jeunes-chercheurs.org/Guilde/Licence/ldl.html>